

**L'éviction du directeur général de l'Insee:
un précédent qui met à mal l'indépendance de l'Insee**

L'annonce à l'issue du Conseil des ministres du 17 octobre de l'éviction brutale de Jean-Michel Charpin, Directeur Général de l'Insee, intervient dans des conditions qui soulèvent beaucoup de questions sur l'indépendance professionnelle des autorités statistiques.

C'est en effet la première fois depuis plus de trente ans, que le départ du Directeur Général de l'Insee apparaît directement lié au calendrier politique.

Le Président de la République avait violemment attaqué dans son discours devant l'université d'été du Medef : « on se moque des français avec un indice des prix à la consommation qui ne veut rien dire ». Il ne s'agissait pas de son premier accrochage avec le Directeur général de l'Insee sortant puisque la presse s'en était fait l'écho régulièrement lorsque M. Sarkozy avait assumé la responsabilité de ministre des Finances.

Ainsi donc, il n'aura pas fallu longtemps au président élu pour régler ses comptes avec le Directeur général de l'Insee.

Pourtant, devant être produite et diffusée en toute indépendance pour être pertinente et utile aux utilisateurs dans le débat social, l'information statistique publique, ne rentre pas, bien souvent, dans les schémas de la communication des autorités politiques.

Il est également choquant que cette mise à l'écart soit le fait d'un homme seul.

Cela nous semble tout à fait contraire au Code de bonnes pratiques de la statistique européenne promulgué par une recommandation de la commission du 25 mai 2005, qui insiste sur le statut d'indépendance, nécessaire au chef de l'autorité statistique. Le Président de la république, par cette éviction, véritable fait du prince, affecte gravement la crédibilité de la statistique publique.

L'autorité et l'indépendance reconnue de l'Institut viennent d'être mises à mal. Cela renforce d'autant la nécessité d'une vigilance constante de tous pour défendre la déontologie professionnelle des statisticiens, garante d'une information économique et sociale au service de la démocratie.

Paris, le 19 octobre 2007